

Les premiers jours de la semaine étaient associés à une idée de prospérité, héritage de croyances remontant certainement très loin dans le temps. Je retrouve le même genre de statistiques dans les deux principales régions de ma généalogie: Ariège et Limousin. En France, des motifs religieux de l'activité agricole cadencent le jour du mariage du dimanche au mardi, pas le mercredi par rapport aux Cendres ni le vendredi et la Crucifixion du Christ.

D'une part, pour des raisons pragmatiques, on avait l'habitude de se marier en morte saison, principalement en janvier et février. Pour des questions religieuses, il était interdit (sauf dispense) de convoler en noces pendant certaines périodes, appelées «temps clos», telles que le Carême (46 jours précédant Pâques : de février à avril selon les années), la Pentecôte, la Toussaint, l'Avent (mois de décembre).

Si on procède par exclusion, pour exclure le Vendredi, jour de la Passion et le Mercredi, jour des Cendres, pourquoi ne pas procéder cette fois par inclusion, en rapprochant le mardi du mariage avec Mardi-Gras.

Chapgt

La tradition française d'organiser les mariages principalement le mardi remonte à plusieurs siècles et est étroitement liée aux coutumes religieuses, économiques et sociales de l'époque.

Coutumes religieuses : Historiquement, le mardi était considéré comme un jour favorable pour les mariages dans la tradition chrétienne, en particulier pour les mariages paysans. Dans la liturgie catholique, le mardi était associé à saint Jean le Baptiste et à l'archange Saint-Michel. En tant qu'archange, Saint Michel est considéré comme le chef des armées célestes et est souvent invoqué pour sa protection et sa guidance. En raison de la tradition chrétienne du jeûne, les mariages étaient généralement célébrés pendant les périodes de Carême, qui comprennent le mercredi des Cendres et les six semaines qui suivent jusqu'à Pâques.

Contraintes économiques et sociales : Les mariages étaient également influencés par des facteurs économiques et sociaux. Les jours de marché et les jours de congé accordés aux travailleurs étaient des considérations importantes. Le mardi était souvent un jour de repos et donc

organiser un mariage ce jour-là pouvait permettre aux invités de participer à la cérémonie sans manquer de travail. De plus, le samedi, traditionnellement un jour de repos, était aussi un jour populaire pour les mariages, mais les travailleurs ne pouvaient pas y assister car perte d'une journée de salaire. En outre, il est important de noter que la vie quotidienne au 18e était souvent dictée par les cycles agricoles, et les mariages étaient souvent planifiés pour coïncider avec les saisons où il y avait moins de travail dans les champs, comme après la fin des récoltes.

Statistiques de mariages : *En ce qui concerne la France, des recherches menées par les historiens sociaux et démographes suggèrent que les mariages avaient tendance à se faire le mardi ou le samedi à la fin du 18e siècle. Le mardi était souvent privilégié par les populations rurales, tandis que le samedi était plus courant dans les zones urbaines.*

En résumé, la tradition de se marier principalement le mardi au 18e siècle en France a été influencée par des considérations religieuses, économiques et sociales, ainsi que par des facteurs saisonniers liés à l'agriculture. Ces facteurs combinés ont contribué à faire du mardi le jour le plus populaire pour célébrer les mariages dans certaines régions de la France à cette époque.

https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1981_num_28_3_1159)

https://www.persee.fr/doc/revss_0336-1578_1975_num_4_1_3240

Conservation de docs anciens

Bonjour, les chasseurs d'ancêtres !

Un petit suivi de mon précédent message sur le sujet de la conservation de mes vieux papiers : J'ai donc cassé ma tirelire et commandé, pour essais, des produits sur le site www.artdoctor.fr.

Je passe sur les pochettes en polyester et les boîtes et enveloppes en carton permanent, rien à dire de particulier, ce sont de bons produits.

Mais j'ai découvert et testé un produit de réparation : le *Filmoplast P transparent*. Il s'agit d'un ruban adhésif de 2 cm de large, en papier japon 20g/m². Le papier est dit « sans lignine », l'adhésif est acrylique, dit « résistant au vieillissement, durablement élastique, non jaunissant, exempt d'acide et de solvant, pH neutre. Donc, sur le papier, c'est plutôt rassurant.

L'essai est très concluant. C'est facile à poser, repositionnable dans les quelques minutes, si on se banane (comme moi). Le résultat est très satisfaisant : À peine visible, avec un très très léger reflet sous une lumière directe. Il est parfaitement transparent et le document reste 100% lisible.

Bon, OK, j'ai réparé au verso quand c'était possible, histoire de laisser le recto vierge.

Au scanner, on ne voit pratiquement aucune trace du ruban. Juste une légère bande un tout petit peu plus pâle que le fond. Mais sur un verso vierge (la plupart des documents que je vais traiter), ça passe velours. Et je préfère voir une petite trace sur un document qui va survivre, plutôt que de le laisser (mal) vieillir sans rien faire.

Il est vendu dans un dérouleur de 50 mètres, facile à manipuler, la découpe est propre.

Et comme je suis une pince, j'ai cherché moins cher et il se trouve que artdoctor est le moins cher que j'aie trouvé, à 19 € les 50 mètres.